

Compte-rendu du Conseil d'Administration

du 11 novembre 2017 (9h30-12h)

à Mougou (79)

Présents : *Violaine Guérin (Arcup), Pierre Chevrier (CC La Marchoise), Maryvonne Barillot (Ecoute Voir), André Godard (Le Nombriil du Monde), Lydie Meeus (Les Cibalous, Maison du Petit Poitou), Elise Lasserre (Les Drôles), Babeth Adnot (Les Echaridrits), Françoise Couillault (Bureau, Gens de Cherves), Aurélien Rondeau (Parlanjhe Vivant) Anne-Sybille Guérineaux (Bureau), Parlanjhe Vivant), Didier Paillaud (Bureau, Tradophile), Marif Coffineau (Bureau, Vivre au Pays) Marie-Pierre Brochon (adhérents individuels), Jean-François Miniot (Bureau), Josette Renaud (directrice UPCP-Métime).*

Excusés : *Michel Gautier (Arantèle), Maxime Chevrier (Souvenance), Antoine Turpault (Le Petit bourdon), Dominique Simonet (Bureau, ADL), Lysiane Clément (Badegoule), Jean-Marc Yven (Feu Nouvia) et Stéphane Boudeau (Bureau, Arantèle).*

1- Anne-Sybille Guérineaux (Parlanjhe Vivant) est désignée **secrétaire de séance**.

2- **Validation du compte-rendu** du 18 juin 2017. Aurélien Rondeau propose de retirer « alternativement » dans le paragraphe sur la Journée des Langues Maternelles. Avec cette modification, il est validé à l'unanimité.

3- **Calendrier statutaire :** afin d'éviter les difficultés de calendrier (AG de DPLO ce 11 novembre) la date du CA suivant doit être fixée au plus tard à la fin de chaque CA.

4- Demande d'adhésion d'une association

L'association **Chant'zou** a fait parvenir sa demande d'adhésion à l'UPCP-Métime.

Josette Renaud précise qu'elle est déjà impliquée dans la vie de l'UPCP-Métime (notamment enregistrements sonores des chansons du fonds Coirault pour le Cerdo).

Après lecture de la demande et examen des statuts, elle est accueillie à l'unanimité des présents (non votante : Marif Coffineau, Présidente de Chant'zou).

5- Le projet triennal et la convention 2018-2020

L'élaboration de la quatrième convention est en cours avec le Ministère de la Culture (Drac), la Région Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Parthenay et le Département des Deux-Sèvres (qui ne veut toutefois pas s'engager pour trois ans). Même s'il s'agit d'une convention pluriannuelle d'objectifs et non de financement qui va être établie, cette convention apporte une sécurité à l'UPCP-Métime. Le comité de suivi se réunit sur la rédaction de cette convention en mettant l'accent sur l'éducation artistique et culturelle.

Les points importants du projet triennal annexé à la convention : prise en compte d'un renouvellement partiel de l'équipe salariée et nécessité de travailler au renouvellement des responsables bénévoles. La question de la transmission du projet culturel, de la mémoire et des valeurs de l'UPCP-Métime se pose. Un séminaire va être organisé sur ce sujet en décembre.

Josette Renaud rappelle qu'en 2016 et en 2017, l'UPCP-Métime n'avait pas de convention ce qui a engendré des difficultés.

Le conventionnement de l'UPCP-Métime se voterait au Conseil Régional, en même temps que celles de l'Institut culturel basque, l'Inoc et de l'Institut d'études occitanes. Jean-François Miniot souligne qu'ainsi le poitevin-saintongeais est mis au même niveau que les autres langues régionales de la nouvelle région. Josette Renaud rappelle que c'est sur tous les aspects culturels poitevins que nous sommes valorisés.

Difficulté, pour la Région Nouvelle-Aquitaine, de reconnaissance du festival « De Bouche à Oreille » d'intérêt régional au même titre que les autres gros festivals dans la mesure où cet événement est intégré à la convention et au financement global de l'UPCP-Métime. Il serait donc envisagé de le séparer de la convention à l'avenir pour bénéficier d'un financement spécifique.

6) Projet 2018 de l'UPCP-Métime : les temps forts

- Le projet **Métamorphoses**, qui glisse jusqu'au début 2018, porte sur « Être autre » et se déroulera du 19 janvier au 23 février : exposition de masques, de déguisements, exposition oralité à la MCP, journée d'étude « De belle en bête » avec différentes interventions (dont Michel et Fanny Gautier, Marlène Belly).
- **Journées des Langues Maternelles** : du 23 au 25 février en collaboration avec le Nombriil du monde. La journée du samedi sera consacrée aux pratiques amateurs. Le soir, le spectacle de Yannick Jaulin « *Ma langue maternelle va mourir et j'ai du mal à vous parler d'amour* » avec une première partie du spectacle poitevin en cours de création « Y vinnr te di ». Le dimanche matin est encore à construire.

Le spectacle Jan de l'Ors se déroulera le dimanche après-midi.

- Quatre jours en février autour de la **danse traditionnelle** au Théâtre Auditorium de Poitiers (Journée Rencontres autour du bal, deux Bals sous les étoiles) et à Gençay (Formation de formateurs danse) avec la Marchoise.
- Fin de l'implication de « **Centenaire 14-18** », le 27 avril devrait sortir un ouvrage collectif sur les femmes dans la guerre avec La Geste. Un spectacle aura lieu sur le thème de la guerre avec la compagnie « Mimo-Montanaro ».
- **BAO** (du 25 au 28 ou 29 juillet)
- **Retournée 2018-2019** : le **thème du loup** a été retenu en collaboration avec le Musée Municipal de Parthenay et autres partenaires. L'UPCP-Métive va aborder « le loup dans la tradition orale ». Cette saison célébrera les 50 ans de l'association.
- Le thème du **violon populaire en Nouvelle-Aquitaine** est un nouveau projet qui va peut-être porter sur toute la triennale.
- Implication dans la réflexion des politiques culturelles avec la région, avec le parc régional de Gâtine et avec la ville de Parthenay.
- **Rencontres des ateliers à Coutières**
Reportées de 2017 à 2018 (10 mars). Le réseau et notamment les adhérents des associations concernées doivent se mobiliser pour ces rencontres pour toucher le plus grand monde. Une association pourrait prendre en charge l'événement pour qu'il y ait un référent. Pas de volontaire parmi les présents. Parmi les associations représentées au CA, chacun est incité à participer (danse, chant, art de la parole).
Jean-François propose que dans les associations qui ont des ateliers, on puisse identifier une personne référente par association pour relayer les informations concernant ces rencontres.
- 28 avril 2018 : **rencontre chantée** « vide-chanson » à Parthenay.

7- Calendrier statutaire

Le Bureau de l'UPCP-Métive propose de changer les statuts pour permettre l'élection de co-présidents. Il faut une AG extraordinaire pour changer les statuts. Le CA est d'accord à l'unanimité pour organiser une AG extraordinaire. Elle aura lieu avant la prochaine AG statutaire.

Date des AG (extraordinaire et statutaire) : 31 mars.

Prochains CA : 27 janvier et 10 ou 24 mars.

8- Retrait de l'ordre du jour des comptes rendus des commissions par manque de temps.

9- La parole aux associations

- Maryvonne Barillot annonce qu'**Ecoute voir** organisera un spectacle l'année prochaine.
- André Godard parle pour **les Ateliers du Nombril**, du spectacle de Saint-Pou 2 en août 2018.
- **Les Gens de Cherves** ont été primé lors d'un concours d'associations.
- Le bal organisé à la rentrée par **Vivre au Pays** à Parthenay a été un succès, mais il semblerait que les adhérents et salariés de l'UPCP-Métive ne bénéficient pas de tarifs préférentiels lors des bals de Vivre au Pays, alors que l'inverse est vrai.
- **La Marchoise** a connu des difficultés en 2017, du fait de l'arrêt maladie de deux salariées presque toute l'année. L'association souhaite donc embaucher un nouveau salarié pour 18 mois, notamment pour numériser des documents.
- **L'Arcup** a deux projets à long terme jusqu'aux 50 ans de l'association en 2020 : projet Chanson (demande de financement européen) et réalisation d'un livre (dans la continuité de celui réalisé par les Pibolous).
- L'association **Les Drôles** fêtera ses 20 ans fin 2019.
- **Tradophile** accueillera en septembre 2018 le spectacle « En attendant le bal ».

10- Questions diverses

- Situation de la Sefco : Pierre Chevrier alerte le CA sur la situation de cette association longtemps partenaire de l'UPCP-Métive : l'association est vieillissante et déclinante. Il pense qu'il faut qu'on soit attentif aux outils de la Sefco (colloque et revue), pour les maintenir vivants. Josette s'interroge sur la façon donc l'UPCP-Métive peut prendre le relais de la Sefco sans faire d'ingérence. Pierre est intéressé pour s'occuper du colloque.
Jean-François Miniot et Didier Paillaud participeront aux rencontres « ruralité, projets de territoires et responsabilité sociétale » à Tulle les 14 et 15 novembre.
- Jean-François représentera l'UPCP-Métive aux premières rencontres régionales de la vie associative le 29 novembre à Bordeaux.

Compte rendu rédigé par Anne-Sybille Guérineaux (et complété par Jean-François Miniot et Josette Renaud).